



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

annuités liquidables

Question écrite n° 74718

Texte de la question

M. Bernard Depierre appelle l'attention de M. le secrétaire d'État à la défense et aux anciens combattants sur les attentes concernant l'attribution de la campagne double aux fonctionnaires et assimilés ayant participé à la guerre d'Algérie. En réponse à une précédente question écrite, il lui a été répondu, en octobre 2009, que la concertation interministérielle engagée sur cette question avait été relancée et qu'elle était sur le point d'être finalisée en vue de propositions concrètes qui devaient être présentées avant la fin de l'année 2009. Il souhaiterait donc savoir où en est ce dossier et connaître les propositions du Gouvernement.

Texte de la réponse

La concertation interministérielle sur la question de l'octroi du bénéfice de la campagne double aux anciens combattants d'Afrique du Nord, fonctionnaires et assimilés, a été relancée dans le prolongement des conclusions de l'étude réalisée par M. Christian Gal. Elle est sur le point d'être finalisée et des propositions concrètes devraient être présentées prochainement.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Depierre](#)

Circonscription : Côte-d'Or (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74718

Rubrique : Retraites : fonctionnaires civils et militaires

Ministère interrogé : Défense et anciens combattants

Ministère attributaire : Défense et anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 mars 2010, page 3226

Réponse publiée le : 11 mai 2010, page 5244